

Direction Générale de la Solidarité / Coordination de la Santé

Service Communal d'Hygiène et de Santé

REF : CS2010015

Signataire : MG

OBJET : Marché relatif à la dératisation et désinsectisation sur la commune d'Aubervilliers pour les années 2010 à 2013. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment, son article L2212-2,

Vu le code de la santé publique et notamment l'article L1422-1,

Vu le code des marchés publics et notamment les articles 26 à 28 et 77,

Vu l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvé par le conseil municipal le 30 avril 2009,

Vu le projet de marché,

Vu le budget communal,

Considérant que dans le cadre de la protection de la santé publique relevant du pouvoir du maire, il y a lieu d'engager une lutte contre les animaux de type rats, souris et cafards,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché relatif à la dératisation et désinsectisation sur la commune d'Aubervilliers pour les années 2010 à 2013, de type à bons de commande passé sur procédure adaptée, comportant les lots et seuils annuels suivants :

- Lot n°1 : Dératisation
Pas de seuil minimum seuil maximum : 40 000 € H.T.
- Lot n°2 : Désinsectisation
Pas de seuil minimum seuil maximum : 8 000 € H.T.

Le Maire